



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 17 février 2025

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Grégoire Favre, Pierre Jordan et Michel Rochat

1^{er} août à VulliRouge

de valider le devis de Green Godet pour des verres recyclables de 1dl et de 3dl.

SAN / Accès à Infocar

de remplir et de signer le document reçu pour obtenir un accès étendu à Infocar et de le retourner au Service des automobiles et de la navigation.

Moudon / Projet de régionalisation de l'office du tourisme

de préaviser favorablement à la signature de la convention de partenariat proposée par la Municipalité de Moudon, dans le cadre du renforcement de la stratégie touristique régionale, avec un engagement pour une durée minimale de trois ans. Un préavis sera soumis à l'acceptation finale des conseillers communaux.

Invitations

- de déléguer M. Grégoire Favre à la présentation de Lausanne Région de sa nouvelle stratégie régionale de développement économique 2025-2029, en mars 2025.
- de déléguer M. Patrick Emery à l'assemblée générale de l'Association pour la conservation du Château d'Oron, en mai 2025.
- de déléguer M. Grégoire Favre à la séance de réflexion proposée par la Municipalité d'Oron, en mars 2025, concernant les écoles de musique.

Avis d'infraction

de délivrer un avis d'infraction, avec une amende de Fr. 40.00, code 250.a : stationner à un endroit où une interdiction de parquer est signalée 2.50; art. 30/1 OSR) jusqu'à deux heures, au propriétaire du véhicule qui a parké sa voiture devant la porte du local de voirie, le dimanche 9 février 2025.

de délivrer un avis d'infraction, avec une amende de Fr. 40.00, code 252.a : stationner hors des cases ou en dehors d'un revêtement clairement indiqué (art. 79/6 OSR) jusqu'à deux heures, au propriétaire du véhicule qui a parké sa voiture, hors des cases, devant le local voirie le dimanche 9 février 2025.

CAMAC 222806 / Bilaca Fitim et Gabriela à Carrouge

de délivrer le permis d'utiliser suite à l'agrandissement pour la création d'un local commercial, conditionné à la remise de la police ECA actualisée et de la correction des défauts constatés sur le couvercle EU et celui du séparateur de graisse.

CAMAC 236890 / Demierre Caroline et Pierre-Alain à Mézières

après remise des plans originaux corrigés, dûment datés et signés, de délivrer le permis de construire pour la création d'un cabinet d'hypnose dans un couvert à voiture existant et la construction d'un nouveau couvert à voitures.

CAMAC 221151 / Da Silva Ferreira Ligia à Mézières
de délivrer le permis d'habiter/d'utiliser pour une porte-fenêtre.

Parcelle N°754

dans le cadre d'une mise en location sur la plateforme Airbnb, de préavis positivement à la demande de changement d'affectation du logement, et de retourner le formulaire 53 dûment daté et signé à la Direction du logement à Lausanne, pour traitement.

ASIJ / Vidéosurveillance du Raffort

suite au vandalisme sur deux caméras installées au Collège du Raffort, de préavis favorablement à la modification des installations de vidéosurveillance et de signer le formulaire-type de l'Autorité de protection des données et de droit à l'information : demande d'autorisation pour les communes de Vidéosurveillance par les Communes et de le faire parvenir, avec les annexes, à la Préfecture du District de Lavaux-Oron.

Giron des musiques 2026 et 130^e de la Fanfare du Jorat

de répondre favorablement à la commission sponsoring pour l'installation d'une remorque publicitaire, le moment venu, dans la zone où il y a trois places de parc, devant le local SDIS à Mézières.

Nonagénaire

que M. Jean-Paul Estoppey de Mézières sera fêté le 7 mars 2025.

Stands de marché

de répondre positivement à la demande d'une conseillère communale de Servion pour emprunter des bancs de marché un samedi de mai 2025 à l'occasion de la fête de printemps.

Auberge communale de Mézières

de mandater ICC Contrôle Sàrl pour contrôler, à la demande de la Romande Energie, les installations électriques d'un compteur.

Demande de location

d'accepter la demande de location de l'EPS du Jorat pour la Grande salle de Mézières le mercredi 4 juin 2025 avec répétition générale le mercredi 28 mai.

Finances / Échéance d'un emprunt

de rembourser un emprunt de Fr. 698'500.00 avec la trésorerie courante.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery

La Secrétaire

Valérie Pasteris

